

# ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

**Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'organisme d'accueil et remis au stagiaire.**

À charge de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil et de l'élève d'en conserver une copie.

## L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :  
Adresse :  
Code postal et ville :  
N° d'immatriculation :  
représenté(e) par :  
en qualité de :

## atteste que l'élève désigné(e) ci-dessous :

**NOM et Prénom :** né(e) le :  
Adresse :  
Code postal et ville :  
- formation :  
  
- classe :

## scolarisé(e) dans l'établissement ci-après :

**Lycée des Métiers Condorcet**  
1 avenue Roland Dorgelès - BP 134  
33311 ARCACHON Cedex

représenté par **Madame Hélène BRUANT** en qualité de **chef d'établissement**

**a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise (ou organisme) du ..... au .....**

Nombre de jours effectifs de présence hors repos : ..... jours.

**Fait à ....., le .....**

Signature et cachet de l'entreprise ou organisme d'accueil

Dès son retour au lycée, l'élève devra remettre ce document au Bureau des Entreprises.